

# L'ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA POPULATION DE L'AGGLOMÉRATION DE COMPIÈGNE

(Comparaison des recensements de 1982 et 1990)

par Pascal SIMON.

Depuis la seconde guerre mondiale, le département de l'Oise connaît une très forte croissance démographique du fait de l'expansion spatiale et économique de l'agglomération parisienne. La région de Compiègne est tout à fait concernée par ce phénomène, qui a fait de notre ville et des communes environnantes (1) la seconde unité urbaine du département depuis le dernier recensement, dont on vient de publier les résultats (2).

L'évolution entre les recensements de 1982 et 1990 montre cependant un léger fléchissement de la croissance de l'agglomération compiégnnoise : une hausse moyenne annuelle de + 1 % dans la décennie 80 au lieu de 2 à 3 % dans les années 60 et 70. En outre, la plus forte augmentation s'observe actuellement dans les communes périurbaines le long de la vallée de l'Oise : Venette, Jaux, Le Meux, Choisy-au-Bac et même Lachelle, bourgs ou villages ayant connu des taux de croissance de plus de 2 % en rythme annuel (le record est détenu par Choisy-au-Bac avec + 6,35 %). En revanche, les communes urbaines principales, Compiègne et Margny, connaissent un net ralentissement de leur croissance : Compiègne, où l'on observait des taux annuels de + 3,5 % à la fin de

la décennie 70, ne croît qu'au rythme de + 0,46 % par an depuis 1982 - Crépy-en-Valois subit d'ailleurs le même phénomène. Par ailleurs les petites communes rurales situées sur le plateau crayeux au Nord de l'Oise paraissent avoir enrayer leur déclin démographique : ainsi Monchy-Humières enregistre une légère augmentation - mais Longueil-Annel et Janville, en amont de Compiègne constituent une exception inverse (3). Tous ces traits illustrent l'évolution classique d'un espace périurbain en forte croissance, avec une agglomération centrale ayant pour ainsi dire fait le plein (Compiègne est passée de 40.000 à 42.000 habitants entre 1982 et 1990), tandis que le proche environnement rural connaît désormais une évolution positive (entre 0 et 1 % par an).

## LE DYNAMISME NATUREL

Le solde naturel très positif met en évidence la jeunesse de la population du bassin compiégnnois : toutes les communes de la moyenne vallée de l'Oise ont un taux de natalité supérieur au taux de mortalité, le taux de variation annuel étant toujours compris entre + 0,1 et

1 %. Mais on note ici une opposition entre les bourgs de la périphérie de la ville (Le Meux, Venette, Jaux, Choisy-au-Bac...), où la croissance naturelle est plutôt faible (14 ‰ de natalité pour 8-10 ‰ de mortalité), et Compiègne même qui, grâce à un fort taux de natalité (20,1 ‰ en 1990), bénéficie d'un accroissement naturel encore important (+ 1,21 % par an de 1982 à 1990). Cette différence doit s'expliquer par l'arrivée d'une nombreuse population jeune dans les années 70 et au début des années 80 et aussi par la présence d'une population immigrée dans les quartiers sud de la cité. Les communes périurbaines subissent encore les effets d'un vieillissement de la population observé jusqu'aux années 70. L'arrivée récente de jeunes couples est cependant en train de modifier l'évolution de ces bourgs.

## UNE AGGLOMÉRATION ATTRACTIVE

Le solde migratoire constitue la raison essentielle du dynamisme démographique des zones périurbaines. Toutes les communes situées dans un rayon de 10 km autour de Compiègne ont eu un solde migratoire positif, de l'ordre de + 1,15 %

## ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES CANTONS DE COMPIÈGNE

(1982 à 1990) - Source : INSEE

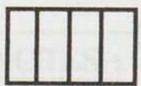
**COMMUNES :**

- |                          |                          |
|--------------------------|--------------------------|
| 1 - Compiègne            | 11 - La Croix-St-Ouen    |
| 2 - Choisy-au-Bac        | 12 - Saint-Sauveur       |
| 3 - Janville             | 13 - Saint-Jean-aux-Bois |
| 4 - Clairoix             | 14 - Vieux-Moulins       |
| 5 - Bienville            |                          |
| 6 - Margny-les-Compiègne |                          |
| 7 - Venette              |                          |
| 8 - Jaux                 |                          |
| 8 bis - Armancourt       |                          |
| 9 - Jonquières           |                          |
| 10 - Le Meux             |                          |

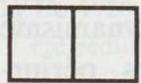
**T = taux annuel moyen.**



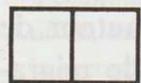
$t > + 2,49 \%$



$0,90 < t < 2,49 \%$



$0,20 < t < 0,90 \%$



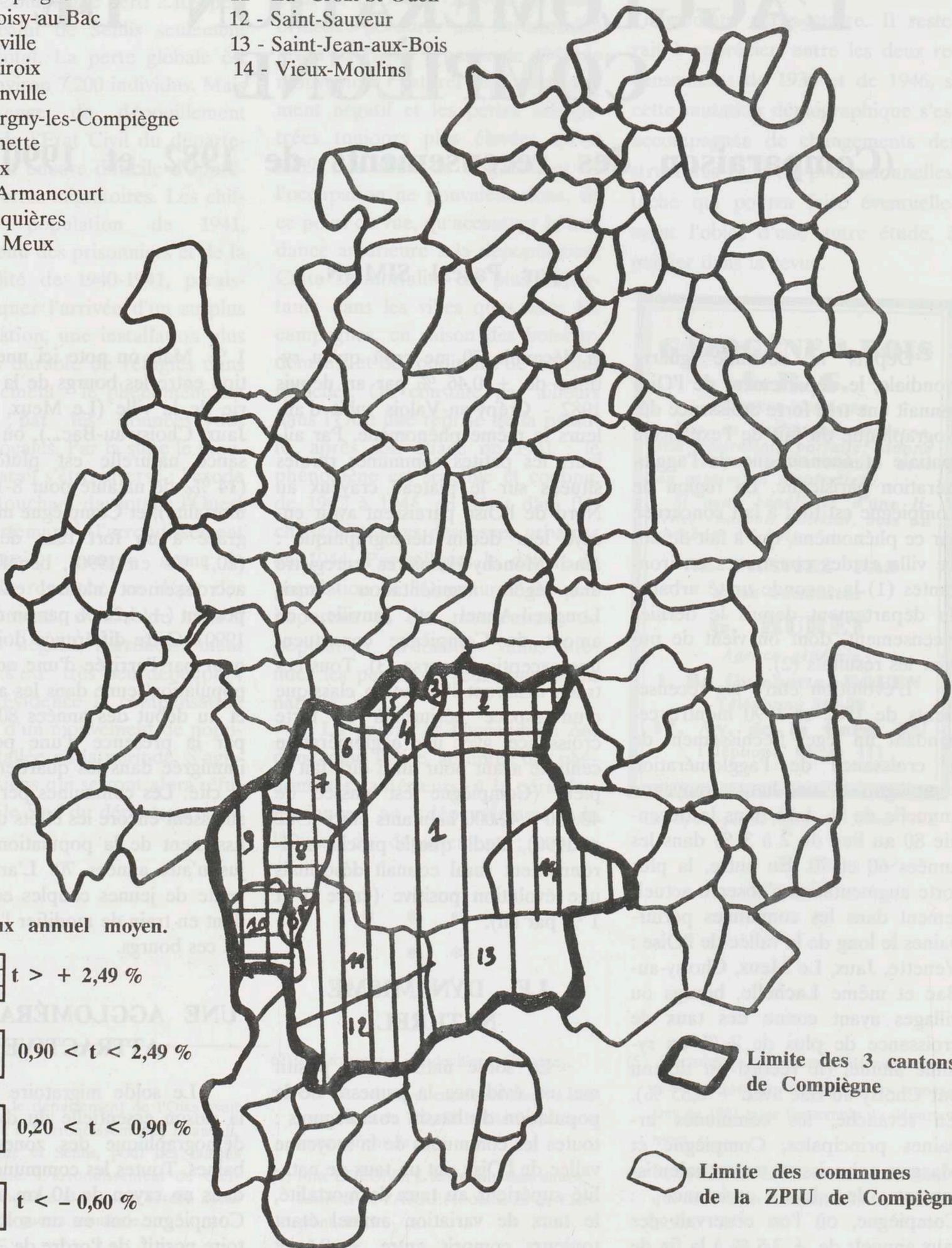
$t < - 0,60 \%$



Limite des 3 cantons de Compiègne



Limite des communes de la ZPIU de Compiègne



**ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES COMMUNES  
DE L'AGGLOMÉRATION DE COMPIÈGNE  
ENTRE LES TROIS DERNIERS  
RECENSEMENTS (1975-1990)**

COMMUNE	POPULATION			TAUX MOYEN ANNUEL D'ACCROISSEMENT NATUREL (%)		TAUX MOYEN ANNUEL D'ACCROISSEMENT MIGRATOIRE (%)	
	1975	1982	1990	1975-1982	1982-1990	1975-1982	1982-1990
Armancourt	244	472	501	+ 0,95	+ 0,88	+ 8,88	- 0,13
Bienville	503	411	514	+ 0,06	+ 0,77	- 2,89	+ 2,06
Choisy-au-Bac	1.842	2.313	3.786	+ 0,34	+ 1,11	+ 2,95	+ 6,24
Clairoix	1.798	1.580	1.614	+ 0,13	+ 0,13	- 1,95	+ 0,13
Compiègne	37.699	40.384	41.896	+ 1,36	+ 1,21	- 0,38	- 0,75
Cuise-la-Motte	1.905	2.091	2.381	+ 1,23	+ 1,18	+ 0,10	+ 0,46
Jaux	942	1.087	1.407	- 0,17	+ 0,27	+ 2,23	+ 3,01
Janville	719	704	703	+ 0,34	+ 0,36	- 0,64	- 0,37
Jonquières	335	477	512	- 0,09	+ 0,33	+ 4,83	+ 0,99
Longueil-Annel	2.666	2.649	2.442	+ 0,97	+ 0,85	- 1,06	- 1,87
La Croix-St-Ouen	3.203	3.475	3.754	+ 0,47	+ 0,29	+ 0,69	+ 0,68
Le Meux	768	998	1.471	+ 0,10	+ 0,79	+ 3,69	+ 4,18
Margny-les-Compiègne	5.370	5.429	5.625	+ 0,26	+ 0,29	- 0,11	+ 0,16
Trosly-Breuil	2.098	1.972	2.034	+ 0,63	+ 0,55	- 1,50	- 0,16
Saint-Jean-aux-Bois	285	302	319	- 0,39	+ 0,36	+ 1,22	+ 0,32
Saint-Sauveur	1.181	1.515	1.649	+ 0,23	+ 0,33	+ 3,38	+ 0,73
Venette	2.022	2.002	2.400	+ 0,04	+ 0,13	- 0,18	+ 2,16
Vieux-Moulins	409	418	495	- 0,14	+ 0,28	+ 0,45	+ 1,86

**RÉSULTATS de l'UNITÉ URBAINE de COMPIÈGNE (selon la définition INSEE)**

Compiègne	58.122	62.778	67.057	+ 1,16	+ 0,98	+ 0,04	- 0,15
dont banlieue*	20.453	22.394	25.161	+ 0,50	+ 0,58	+ 0,80	+ 0,89

\* (communes de Choisy-au-Bac, Clairoix, Janville, Jaux, Longueil-Annel, Machedont, Margny-les-Compiègne, Montmacq, Thourotte, Venette)

**RÉSULTATS de la Z.P.I.U.\*\* de COMPIÈGNE**

	141.352	152.883	166.066	+ 0,74	+ 0,72	+ 0,38	+ 0,32
--	---------	---------	---------	--------	--------	--------	--------

\*\* Zone de peuplement industriel et urbain (selon la définition de l'INSEE).

par an en moyenne) entre 1982 et 1990. Venette a même bénéficié d'un renversement de tendance, puisque ce bourg rural, devenu une banlieue résidentielle, connaît désormais une évolution positive, après une longue phase de solde migratoire négatif.

Compiègne en revanche se caractérise par un bilan migratoire devenu légèrement défavorable (- 0,75 % par an de 1982 à 1990). Ainsi, après plusieurs décennies où elle fut particulièrement attractive, la ville paraît aujourd'hui rejeter sa population à la périphérie, mais toujours selon des axes privilégiés : vallée de l'Oise, axe routier Clermont - Soissons, voire quelques villages devenus résidentiels, tels Vieux-Moulins ou Mélicocq. L'exode rural qui a longtemps touché les villages de notre région semble donc avoir fait place au processus bien connu de la **rurbanisation**, et ce depuis la période 1975-1982.

On peut s'étonner de l'inversion du flux migratoire à partir de 1975 pour une ville comme Compiègne, qui passe pour particulièrement attractive. Mais il est vrai que les conditions du site urbain expliquent en grande partie le phénomène : la ville paraît avoir épuisé ses réserves foncières à vocation résidentielle, l'espace communal étant limité à l'Est par la forêt domaniale, par l'Oise à l'Ouest, des zones industrielles et d'activités au Nord et au Sud. La pénurie d'espace entraîne une importante inflation dans le domaine de l'immobilier et une prédominance des constructions de luxe, ce qui ne favorise pas le maintien de populations jeunes ou à revenus modestes. S'ajoutent à cette

contrainte majeure les multiples nuisances propres au centre-ville (bruit, pollution, embouteillage, problèmes de stationnement...). De ce fait les communes périurbaines de la vallée de l'Oise, en amont et en aval de Compiègne, sont devenues très attractives et paraissent récupérer l'excédent de population de la ville, tout en absorbant l'essentiel de la croissance de l'unité urbaine, prise au sens large. A cela plusieurs raisons : le prix plus accessible de l'immobilier, une urbanisation plus aérée, sous la forme de lotissements pavillonnaires, l'attrait de citadins, souvent venus de la région parisienne, pour un cadre plus calme, dépourvu de nuisances. La présence de voies de communications rapides, de type rocades, voies express, reliant aisément ces bourgs à Compiègne ou aux centres commerciaux, constitue aussi un atout majeur : ainsi Jaux ou Venette profitent de la voie rapide Compiègne-Clermont et de la proximité d'une grande zone commerciale. Le Meux ou Chevrières devraient bénéficier de leur accès aisé à un échangeur autoroutier.

Le dynamisme démographique de la région compiègnoise est aussi la conséquence du dynamisme industriel de la moyenne vallée de l'Oise, dont la ville constitue un des points d'ancrage privilégiés. Compiègne est ainsi devenue l'élément majeur de la **technopole** du Sud de la Picardie : l'arrivée massive d'entreprises industrielles de haut niveau technologique y entraîne la création de nombreux emplois, dont certains très qualifiés. Le rôle moteur de l'Université de Te-

chnologie et l'implantation récente d'un parc technologique dans la ZAC de Mercières ont plus particulièrement favorisé la croissance urbaine des communes situées entre cette zone et Chevrières : une voie rapide, en cours d'élargissement, matérialise l'importance croissante de cet axe.

Enfin force est de constater l'emprise croissante de Paris sur le bassin compiègnois, de mieux en mieux relié à la capitale, grâce à l'amélioration des transports ferroviaires et routiers (autoroute A1) : les migrations pendulaires de travail s'en trouvent de ce fait accrues. Ainsi la croissance spectaculaire des communes périurbaines paraît-elle liée à l'exode de nombreux banlieusards parisiens vers le Sud de l'Oise. Ce phénomène, qui a d'abord touché les régions les plus proches de la capitale ( Senlisis, Valois...), en relation avec l'implantation de l'aéroport de Roissy, s'étend désormais largement dans le département le long des voies de communications rapides, remontant notamment la vallée de l'Oise (Creil, Pont-Sainte-Maxence, Compiègne...). La moyenne vallée de la rivière constitue de plus en plus une excroissance de la métropole parisienne, avec le risque, à terme, de transformation de l'agglomération compiègnoise en une grande banlieue. La proximité de Garonor et Roissy, les projets d'extension du R.E.R. jusqu'à Compiègne, ne vont-ils pas dans ce sens, selon une évolution qui remet en cause l'appartenance de l'unité urbaine et même de toute la partie méridionale du département de l'Oise à l'actuelle région Picardie ? (4).

\* \* \*  
\*

**NOTES :**

- (1) Notre étude s'est limitée à la ville proprement dite et aux communes périphériques situées dans un rayon de 10 km.
- (2) Les principaux résultats du recensement pour la Picardie ont été présentés dans le numéro 11 de ETUDES de Relais, publi-

- cation de l'observatoire de Picardie de l'INSEE. Les résultats provisoires, par commune, ont été publiés dans le fascicule orange départemental, que l'on peut se procurer auprès de l'INSEE, 1 rue Vincent Auriol - 80040 AMIENS Cédex.
- (3) Sans doute, pour ces deux communes de mariniers, du fait du déclin du transport fluvial.

- (4) Sur la croissance récente de Compiègne, voir le chapitre XIII de **l'Histoire de Compiègne**, édition des Beffrois, 1988, "l'ère moderniste de J. Legendre" par A.J.M. BERNARD. Atlas de Picardie, AECRP, Amiens, 1989, version abrégée, cartes des pages 37, 39 et 45.